



DÉCOCTION DE PRÊLE



Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement européen (UE) 2018/848

Décoction de feuilles séchées de prêle (*Equisetum arvense*) 100 % d'origine naturelle. Elle est utilisée pour protéger les plantes et cultures contre les agressions extérieures depuis de nombreuses décennies. La décoction de prêle est inscrite comme substance de base au niveau Européen depuis 2014 (Review Report SANCO/12386/2013- rev. 7, du 20 Juillet 2017). Appliquée en préventif de préférence ou curatif précoce ses effets fongicides sur un certain nombre de cibles sont bien connus.

Usage

La décoction de prêle (*Equisetum arvense*) est reconnue pour ses effets **Fongicides**. Elle est autorisée dans les conditions spécifiques précisées dans le rapport d'examen sur cette substance de base.

Substance active

***Equisetum arvense* L.**, substance de base autorisée selon le Règlement Européen CE 1107/2009. Conforme aux normes substance de base (RUE 540/2011 et aux règlements EC N°1069/2009 et EU N° 142/2011). Utilisable en agriculture biologique et conventionnelle, conformément au règlement CE N° 834/2007 du 28 juin 2007 et N° 889/2008.

Spécifications

- A partir de feuilles de prêle (*Equisetum arvense*) de qualité alimentaire, produit obtenu après macération et décoction dans l'eau de pluie (20g/L).
- En théorie, la concentration en substance active est de 2g/L de produit. La décoction de prêle étant un produit naturel, les valeurs indiquées peuvent subir de légères variations.

Conditionnement

Bag In Box 10L

Période d'emploi

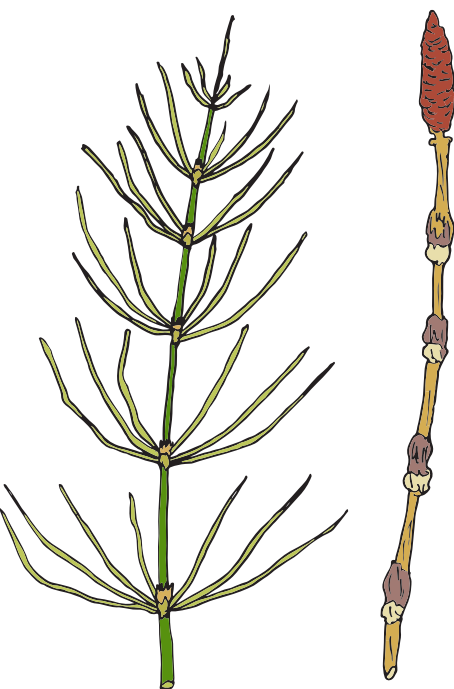
Utilisable en extérieur et sous serres, à toutes les saisons, du stade semis jusqu'à la récolte selon les risques de maladies. Il est recommandé d'appliquer la décoction de feuilles séchées de prêle (*Equisetum arvense*) en préventif car plus elle est appliquée tôt avant les contaminations primaires, plus elle est efficace.

Dose d'emploi : Méthode d'application par pulvérisation foliaire ZNT/DAR/DRS/RPD :
(Zone de Non Traitement, Délai Avant Récolte, Délai de retour sur Site après traitement, Re-devance de Pollution Diffuse)

Biotech-Nature

CS 40012 / 30205 BAGNOLS SUR CÈZE Cedex

☎ 04 66 50 54 48





DÉCOCTION DE PRÊLE

CULTURES	RAVAGEURS & MALADIES CIBLES	PÉRIODE D'EMPLOI	APPLICATION	DOSES D'EMPLOI en L/Ha (base 100 à 200L de bouillie/Ha)
Pommier / Pêcher	Tavelure Oïdium Cloque du pêcher	Depuis le stade où les feuilles entourant les fleurs sont visibles jusqu'à ce que la floraison s'achève	2 à 6 applications Intervalle de 7 jours	5 Litres
Vignes	Mildiou Oïdium	Printemps à été. Depuis la première feuille jusqu'à ce que les grappes soient bien développées		5 Litres
Concombre / Cornichon	Oïdium Champignons racinaires comme la pourriture commune, la fonte des semis Pythium	Depuis le stade 9 feuilles étalées sur la tige principale jusqu'au stade 9 pouces latérales visibles	2 applications à intervalle de 3/4 jours (délai avant récolte (DAR) : 15 jours)	3 Litres
Tomate	Alternariose des solanacées Septoria	En été, depuis la première inflorescence Visible jusqu'au stade 9 ou davantage d'inflorescence	2 applications à intervalle de 14 jours (délai avant récolte (DAR) : 15 jours)	3 Litres

Cette protection suffit en dehors des périodes de risque très fort. En cas de risque très fort il est recommandé de réduire les intervalles de traitement de 7 à 10 jours. La décoction de prêle est compatible avec la plupart des traitements et peut donc être appliqué en mélange avec des agents de Biocontrôle ou produits phytosanitaires autorisés. En cas de mélange, il appartient à l'utilisateur de respecter toutes les précautions d'emploi et les notices d'emploi mentionnées sur les étiquettes et les notices d'emploi par le fabricant de chaque produit associé. Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur. Il est fortement recommandé de réaliser un test de compatibilité physique préalablement à tout mélange.

Il peut se former un léger dépôt naturel dans le bidon, sans incidence sur la qualité du produit.

Précautions d'emploi

Respecter les doses d'emploi. Éviter le contact avec la peau et les yeux, port de lunettes et de gants recommandés. Ne pas avaler. Ne pas fumer. Se laver les mains après usage. Conserver dans l'emballage d'origine à l'abri de la lumière et de l'humidité. Tenir à des températures comprises entre +5°C et + 25°C. Hors de porter des enfants et à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux des animaux. Éliminer le contenant conformément aux consignes de tri.

Biotech-Nature

CS 40012 / 30205 BAGNOLS SUR CÈZE Cedex

☎ 04 66 50 54 48